



DIRECTION REGIONALE DU CONTRÔLE DE GESTION
COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ATTENTION :

Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs de la D.R.C.G.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs **par courriel ou/et** par courrier.

Réunion du 6 décembre 2017

AS Trouville / Deauville : Comptes au 30 juin 2017 et budget 2017-2018 acceptés en l'état. Encadrement de la masse salariale au montant budgété pour la saison 2017-2018.

FC St Lo : Comptes au 30 juin 2017 et budget 2017-2018 acceptés en l'état. Encadrement de la masse salariale au montant budgété pour la saison 2017-2018.

SU Dives Cabourg : Comptes au 30 juin 2017 et budget 2017-2018 acceptés en l'état. Encadrement de la masse salariale au montant budgété pour la saison 2017-2018.